

KELEIER AR MERZHER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Septembre 2015

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30
JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02

Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr

Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON	Maire Présidente aux finances, budget, administration Générale, développement
Jean-Michel DONVAL	Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie espaces verts, environnement, agriculture
Marie-Annick L'ERROL	Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.
Mickaël VAILLANT	Relations avec association/tourisme, animation culturelle, communication, bulletin municipal, bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87
- Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 02 98 85 00 82

EDF (dépannage) 0810 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU 15

Gardes médicales 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

LE MOT DU MAIRE



Ce logo, présent aussi sur le panneau d'information de la commune, est un des moyens de communication réalisé à l'occasion de la campagne initiée par l'AMF (Association des Maires de France), association à laquelle adhère notre commune.

Cette campagne, dont le point d'orgue a été la manifestation du 19 septembre, veut alerter la population des conséquences des mesures prises par l'Etat sur nos finances communales et donc sur nos moyens d'action. Deux « phénomènes » se superposent :

- L'Etat met à la charge des communes des dépenses qu'il assurait auparavant :

- L'assistance aux services techniques (appelé ATESAT) , bien utile pour nos petites communes pour la réalisation de travaux de voirie par exemple : A notre charge (financière) depuis 2 ans.

- L'instruction des autorisations d'urbanisme appelée ADS : nous devons payer les instructeurs à compter du 1^{er} Janvier 2017 (c'est un service organisé par la Communauté de Communes).

- Ou il nous impose de nouvelles charges :

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) mis en place à la rentrée 2014, dans le cadre du SIPP chez nous, représentent une charge supplémentaire pour notre Commune d'environ 15.000 € par an.

- Et au même moment la dotation (DGF : Dotation Globale de Fonctionnement) que nous recevons de sa part baisse de manière importante chaque année jusqu'en 2017, pour l'instant. Nous pouvons comparer la courbe de cette baisse à celle du toboggan que nous venons d'installer au Bois Noir : pas vertigineux mais... En tout, de 2014 à 2017, ce sont 97.000 € en moins dans les caisses de La Martyre. Cette somme est une «contribution au redressement des finances publiques ».

En résumé, des contraintes importantes pour notre budget et le pire est devant nous.

Les deux derniers « Keleier Ar Merzher » ont été l'occasion de présenter de façon détaillée les finances communales, notre souci de gérer au plus près et d'insister sur la nécessité d'établir une prévision pluriannuelle. Celle ci montre, comme partout ailleurs, la baisse progressive mais affirmée de notre capacité à investir jusqu'en 2017/ 2018. Ensuite, la diminution de nos remboursements d'emprunts redonnera un peu de souffle à nos finances. Les budgets de nos communes ne sont donc plus « un long fleuve tranquille ».

Certes, l'Etat doit se désendetter, c'est indispensable. Nous saurons nous adapter, je le crois.

Par contre, toutes ces dotations qui n'arrivent pas dans nos communes, c'est autant d'argent qui n'arrive pas dans les entreprises locales, les collectivités territoriales contribuant fortement à l'irrigation de notre territoire.

« j'aime ma commune » parce que c'est elle qui agit au plus près des habitants et toute l'équipe, élus et salariés est là pour ça.

Chantal SOUDON

SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2 - 3
Infos pratiques	4 - 5
Communiqués divers	6
Vie communale et intercommunale	7 à 10
Vie associative	11 à 18
Patrimoine, Histoire et histoires.....	19 à 21
Paris - Brest – Paris	couverture
.....et	22-23

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre- 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE

Tél. : 02.98.25.13.19

Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre

Directrice de la publication : Chantal Soudon

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Commission municipale du bulletin

Impression : MKS Communication

Crédits photos : photothèque municipale-divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune.

Dépôt des articles pour le bulletin de janvier : 1^{er} décembre 2015. Merci.

Concours photos

Les photos sont affichées au tableau de la mairie et à la bibliothèque.

Vous pouvez voter pour la photo que vous préférez en mairie ou sur son site

mairie@lamartyre.fr

jusqu'au 07 octobre 2015

AGENDA

Samedi 3 octobre à 13h :

Rando Quad - RV Maison du Plateau - Quadeurs

Dimanche 4 octobre à 14h :

Concours de dominos/Championnat de France
Maison du Plateau - Aînés ruraux

Samedi 10 et dimanche 11 octobre :

Concours d'obéissance au terrain du Bois Noir
Club canin

Dimanche 18 octobre :

Repas Kig Ha Farz à la Maison du Plateau - Club
des bruyères

Lundi 19 octobre :

Stage d'animation A Tout Art - Atelier

Samedi 7 novembre à 19h :

Moules Frites à la Maison du Plateau - APEL St Jo

Dimanche 8 novembre à 14h00 :

Loto à la Salle OS Ploudiry - Club de Hand

Dimanche 22 novembre à 16h00 :

Concert des chorales « l'Air du Temps » de La
Martyre/Ploudiry et « Kan An Nevet » de
Plogonnec à l'église de La Martyre

Vendredi 27 novembre à 20h30 :

Calendrier des associations à Maison du Plateau

Dimanche 29 novembre à 12h00 :

Repas au profit de la recherche médicale
Salle polyvalente de Loc Eguiner - amic. retraités

Samedi 12 décembre de 15h à 23h :

Marché de Noël au Foyer St Pierre Ploudiry - A
Tout Art

Jeudi 17 décembre à 10h :

Spectacle de Noël à la Maison du Plateau - APE
de l'école publique

Samedi 9 janvier 2016 à 11h :

Vœux à la population à la Maison du Plateau

ELECTION DES CONSEILLERS REGIONAUX

1^{er} tour : dimanche 6 décembre 2015

2^{ème} tour : dimanche 13 décembre 2015

Ouverture du bureau de vote à 8 h 00

Fermeture à 18 h 00

Dépouillement à suivre, ouvert à tous.

La campagne électorale sera ouverte du
23 novembre au 5 décembre pour le 1^{er}
tour et du 7 décembre au 12 décembre
pour le 2nd tour.

HORAIRES DES MESSES



Dimanche 4 octobre à 10h30 à La Martyre

Dimanche 11 octobre à 10h30 à Ploudiry

Dimanche 18 octobre à 10h30 à LeTréhou

Dimanche 25 octobre à 10h30 à La Martyre

Dimanche 1^{er} novembre Toussaint
à 10h30 à Le Tréhou

Dimanche 8 novembre (commémoration de
l'armistice) à 10h30 à Tréflévénez

Dimanche 15 novembre(commémoration de
l'armistice) à 10h30 à Loc Eguiner

Dimanche 22 novembre à 10h30 à Ploudiry

Dimanche 29 novembre à 10h30 à La Martyre

Dimanche 6 décembre à 10h30 à Le Tréhou

Dimanche 13 décembre à 10h30 à Tréflévénez

Dimanche 20 décembre à 10h30 à La Martyre

Jeudi 24 décembre à 19 à Loc Eguiner

Veillée de Noël

Vend. 25 déc. : messe de Noël à Ploudiry à 10h30

Dimanche 27 décembre à 10h30 à Le Tréhou

Dimanche 3 janvier à 10h30 à La Martyre



L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre
Ensemble paroissial) est disponible dans toutes
les églises du Plateau. Vous y trouverez des
renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées : le samedi matin
de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale
de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. 02 98 25 12 43

Les horaires des messes peuvent être consultés
sur le site du diocèse de Quimper

<http://catholique-quimper.cef.fr>

Vous y trouverez quelques indications qui vous
aideront à trouver les contacts utiles pour une
célébration chrétienne à l'église : baptême,
mariage, funérailles.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du trimestre prochain

Vendredi 16 octobre 2015 à 20h

Vendredi 4 décembre 2015 à 20h

AGENDA du GRPP

DIMANCHE

Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
11/10	14 h	Tréfléz	Maison des Dunes Keremma (covoiturage St Eloi 13h15)
25/10	14 h	Commana	Le Mougau (covoiturage Intermarché 13h15)
08/11	14 h	Hanvec	Chapelle de Lanvoy (covoiturage Intermarché 13h15)
22/11	14 h	Loc Eguiner	AG
06/12	14 h	St Urbain	Place Ty Kreisker
20/12	14 h	Ploudaniel	Parking près mairie (Covoiturage St Eloi 13h15)
03/01/16	14 h	Daoulas	Parking place du marché (covoiturage Intermarché à 13h30)

JEUDI

15/10	14 h	Le Folgoët	Parking près de la basilique (Covoiturage Magasin vert 13h15)
29/10	14 h	Irvillac	Bourg
12/11	14 h	Landerneau	Parking en face de Weldom
26/11	14 h	St Eloy	Parking de Kerfissien (Covoiturage Magasin Vert 13h15)
10/12	14 h	Plouvorn	Bourg (covoiturage Magasin Vert 13h15)

MARDI

06/10	14 h	Dirinon	Parking derrière la pharmacie
20/10	14 h	Plougourvest	Bourg (covoiturage Magasin Vert 13h15)
03/11	14 h	La Roche Maurice	Bourg
17/11	14 h	Guipavas	Le Douvez (covoiturage Intermarché à 13h30)
01/12	14 h	Pencran	Bourg
15/12	14 h	Sizun	Lac du Drennec (Covoiturage Intermarché 13h15)

Pour tous renseignements :

Janine LE LANN - 5 rte du Keff - La Martyre - Tél. : 02 98 25 10 66

Calendrier de la collecte des journaux (APE Ecole publique)



**Collecte aux dates suivantes
De 10h30 à 12h00
Au hangar communal Routé'Irsiry**

Samedi 7 novembre 2015

Samedi 9 janvier 2016

Samedi 27 février 2016

Samedi 2 avril 2016

Samedi 21 mai 2016

Samedi 2 juillet 2016

ACTUALITÉS INFOS



ETAT CIVIL DU 3^{ème} TRIMESTRE 2015

Naissances :

Le 19 juin : Joachim COLLIOU, 1 Kloz Bihan

Le 22 juillet : Eva BERTHELOT GUIGANTON, 6 rue St Salomon

Décès :

Le 22 juillet : Jean, Marius, Eugène BERNARD, Traon Gouzien

Le 22 août : Louis, Marie MOYSAN, Kerlavarec

Le 13 septembre : Francine, Marie PAPE née LE BIHAN, La Haie

URBANISME ENREGISTRÉ EN MAIRIE DEPOT DE DECLARATION PRÉALABLE

Lionel CONAN, 2 Route du Keff : changement porte d'entrée

Guy ANDRE, 6 Route d'Irsiry : clôture

Claude STEPHAN, 9 route de Ty-Croas : Carport

Ecole St Joseph, 7 Route de La Roche : aménagement intérieur des classes

Marie Thérèse TANGUY, Lanviguier, : Bardage pignon

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Eric QUINIOU-DAPREMONT, 3 route du Keff : Carport et clôture

EARL LE ROUX, Pors Ar Glouet : extension porcherie

Emmanuel LE BIHAN, 10 Le Keff : extension garage

Michel TROADEC, Traon Perenez : bâtiment agricole avec pose panneaux photovoltaïques

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 20 août 2015 Point I de La Martyre

Chlore libre : < 0.2 mg/LCl2

Chlore total : 0.3 mg/LCl2

pH : 7.30 unité pH

Nitrates : 18 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.

L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

Notre Commune vient de se doter début juillet d'un **panneau électronique d'information** permettant de diffuser des messages déroulants.

Les objectifs de ce support de communication, outre sa réactivité, sont de Diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune

Éviter les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement de notre village

Alléger les tâches de promotion et d'information des associations.

A cet effet, une charte d'utilisation du panneau a été rédigée par la Commission « Communication » et approuvée par le Conseil Municipal.

Le panneau est situé au croisement des routes de Landerneau et du Keff.



Autre outil acquis par la Commune : **le radar pédagogique**

Afin d'accroître la sécurité, notamment dans les entrées du bourg, nous avons investi dans cet équipement mobile et alimenté par batterie solaire. Notre intention est de le faire « tourner » régulièrement sur les voies communales. N'hésitez pas à solliciter la mairie si vous avez une suggestion d'emplacement.

INFOS PRATIQUES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :
extrait d'acte de naissance - justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé - 2 photos d'identité.

Renouvellement, fournir :

Carte sécurisée périmée - 2 photos d'identité -
Justificatif de domicile

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines

Validité de la carte d'identité pour les personnes majeures : 15 ans. Mineurs : 10 ans

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Dossier à faire dans une commune équipée du dispositif de recueil des données biométriques (mairies de proximité : Landerneau ou Sizun par exemple).

Vous trouverez des formulaires dématérialisés de demande de passeport sur le site : service-public.fr
Prévoir 6 semaines de délai.

HORAIRES DES DECHETTERIES DE ST ELOI (Plouédern) ET DAOULAS

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

• Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance. Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

• Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :
– le verre et les textiles

• Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas :
– les déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

• Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

– Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

– Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Pour tout déchet particulier (pneu....) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Horaire d'hiver
du 01/11 au 28/02

Horaire d'été
du 01/03 au 31/10

9h-12h // 14h-17h30

9h-12h // 14h-19h

ALERTE INCIVILITÉS

Depuis quelques années, systématiquement, **des sapins sont coupés « sauvagement »** le long du chemin de randonnée, sur la voie romaine avant Noël.

Il est demandé aux personnes qui agissent de cette façon d'arrêter.

Ces comportements sont passibles de contravention.

La Mairie reçoit régulièrement des plaintes concernant la prolifération de chats dans les quartiers du bourg : rue des ormes, place de l'église.... On sait que les chats sont libres, néanmoins les propriétaires sont responsables de leur animal. Si ces agissements continuent, la commune réfléchira à l'installation d'une cage pour capturer les chats.

COMMUNIQUÉS DIVERS

Pour plus de détail sur les communiqués des associations et établissements ayant transmis des informations en mairie, consultez leur site.

Le CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas : pour tous les problèmes liés au vieillissement

- taper [CLIC de Landerneau](#)

Visite énergie gratuite : Des difficultés à régler les factures ou à vous chauffer ? Sollicitez une visite Eau Energie à domicile : analyse des factures, du bâti, de l'isolation, du chauffage. Conseils d'économies d'énergie, informations sur les aides financières et travaux. Visite sous conditions de ressources. Informations auprès de votre **CDAS de Landerneau** au **02 98 85 35 33** ou d'ENER'GENCE, l'agence de la maîtrise de l'énergie et du climat du pays de Brest au 02 98 33 15 14 ou taper : www.energence.net

Préfecture du Finistère : Les services de police et gendarmerie ont cessé d'enregistrer les **déclarations de perte des permis de conduire** qui sont désormais enregistrées uniquement dans les préfectures et sous-préfectures raccordées au système national des permis de conduire à savoir les sous-préfectures de Brest et Morlaix et préfecture de Quimper. Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé par les préfectures et sous-préfectures tenant lieu de permis de conduire pendant deux mois. L'enregistrement des déclarations de vol demeure quant à lui de la stricte compétence des services de police et gendarmerie, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

Acquisition de la nationalité française : A compter du 1^{er} octobre 2015, toutes les missions relatives à l'accueil des demandeurs et à l'instruction des demandes (enregistrement des dossiers et conduite des entretiens d'assimilation, élaboration des avis ou décisions) seront regroupées sur un site unique au sein du Service de l'Immigration et de l'Intégration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Les candidats à la nationalité française seront invités à transmettre leurs dossiers par courrier à l'adresse suivante : Préfecture d'Ille-et-Vilaine, SII/DRLP, Plate-Forme de la naturalisation, 3 Avenue de la Préfecture-35026 Rennes Cedex 9.

Déclaration des ruchers : A faire sur le site du Groupement de Défense Sanitaire Agricole ou sur le site [service-public-pro](#) en ligne



Communiqué de la Fredon Bretagne : www.fredon-bretagne.com

Association des Accidentés de la vie : Défend les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante ou au médiateur. Contact : MPT Place F. Mitterrand à Landerneau. Serv.Jurid. : 0298430144

Ti Ar Vro Landerne Daoulaz : cours de breton année 2015-2016
tiarvrolandernedaoulaz@gmail.com

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Réunions des 4 et 19 septembre 2015

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

PRESENTATION DU RAPPORT DU SIPP SUR LA QUALITE ET LE PRIX DE L'EAU POUR 2014

Ce rapport adopté par le SIPP en réunion du 6 juillet dernier est à la disposition du public pour consultation en mairie.

AVIS DU CONSEIL SUR LE SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES APPROUVE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 26/06/2015

Le schéma de mutualisation est un document de programmation des mutualisations à mettre en œuvre au sein de la Communauté de communes. Il doit prévoir notamment l'impact prévisionnel des mutualisations sur les effectifs de l'ensemble de la Communauté de communes.

Des orientations et principes de gouvernance ont été définies.

9 champs de mutualisation sont retenus dans le schéma, à des degrés divers :

1- l'instruction du droit des sols : service commun à l'échelle du territoire de la CCPLD (Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas) et de la CCPLCL (Lesneven)

2- les services techniques : services mutualisés en secteurs géographiques

3- les systèmes d'information : optimisation du service commun Landerneau-CCPLD puis extension du service commun au territoire

4- la commande publique : extension du service commun Landerneau-CCPLD au territoire pour les marchés à partir de 90 000 € et les groupements de commandes

5- les ressources humaines : optimisation du service commun Landerneau-CCPLD puis extension du service commun sur certaines missions

6- les finances : constitution d'un service commun Landerneau-CCPLD puis prestations pour les communes du territoire

Reste à approfondir, la communication, l'action sociale et les écoles de musiques.

Le Conseil municipal, par 9 voix pour et 5 abstentions (P.LAURANS, E.CARIOU, S.RAMONE, B. KERMARREC-pouvoir de M.CONQ), approuve le schéma de mutualisation des services de la CCPLD.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR TRANSFERER LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE

Le Maire rappelle les contraintes importantes existant pour les documents d'urbanisme (obligation de «grenelliser» avant le 1/1/2017, modifications à apporter suite à la loi ALUR de mars 2014, mise en compatibilité avec le SCoT avant le 28/11/2014, intégration du PLH de la CCPLD avant fin 2018) et souligne l'obligation de réviser la carte communale.

Elle expose les avantages que notre commune trouverait en transférant la compétence à la CCPLD :

Par rapport à notre carte communale existante, le PLUi serait un outil beaucoup plus fin qui permettrait de traiter toutes les thématiques de l'aménagement (étalement urbain, biodiversité, déplacements ...) à une échelle pertinente.

C'est aussi un moyen de mutualisation des procédures tout en réalisant des économies d'échelle et en permettant de bénéficier de soutiens financiers plus importants (aides plus élevées que dans le cas d'un PLU communal). Mutualisation des moyens également (ingénierie renforcée) pour mieux faire entendre la voix des élus face aux prestataires extérieurs et aux personnes publiques associées.

Le PLUi, s'il était engagé, ferait l'objet d'une large collaboration avec les communes. Les modalités de cette collaboration feront l'objet d'un débat au sein de la conférence. En plus, une charte de gouvernance politique sera adoptée et signée en fin d'année. Un débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) se tiendra dans chaque Conseil municipal et à la CCPLD. Le PLUi devra être adopté avant le 31 décembre 2019.

Bien que le droit de préemption urbain reviendrait de plein droit à l'EPCI compétent en matière de PLU, le Maire précise que cette compétence peut être déléguée aux communes.

Vu l'article L.5214-16 du code général des collectivités territoriales

- Le Conseil municipal vote par 13 voix pour et une abstention (E. CARIOU) le transfert à la CCPLD de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au 1^{er} décembre 2015.

LA FISCALITÉ

Le Maire propose au Conseil municipal de modifier par délibération les modalités d'établissement des impôts directs locaux prévues par le droit commun pour une application à compter du 1^{er} janvier 2016.

Pour la taxe d'habitation :

un abattement facultatif de 10 % en faveur des personnes handicapées. Le Conseil municipal a été voté par 13 voix pour et 2 abstentions, C. Soudon et G. Tossati (pouvoir à C. Soudon).

Pour la taxe foncière :

Pendant 3 ans, exonération de 100 % lors de la création d'entreprise nouvelle ou en cas de reprise d'entreprise en difficulté, voté à l'unanimité.

Afin de favoriser les initiatives liées au développement durable, une exonération de 50 % pendant 5 ans sera accordée pour les travaux d'équipement en économie d'énergie réalisés sur des logements construits avant 1989, voté à l'unanimité.

Taxe d'aménagement :

Le Conseil a voté à l'unanimité une exonération totale de la taxe communale pour les abris de jardin de moins de 20 m².

Il a aussi voté à l'unanimité l'exonération totale de cette taxe pour les locaux industriels ou artisanaux de moins de 400 m².

INFORMATION CHASSE :

Le Bois Noir est prisé par les chasseurs pour ses bécasses. Jusqu'à présent, la chasse y était autorisée sans restriction. Dorénavant, elle sera limitée aux **jeudis du 11 novembre à fin février en dehors des vacances scolaires.**

Des panneaux sont apposées par les chasseurs du bas du bois vers le haut pour les avertir des zones autorisées et réglementées. De même des panneaux seront installés par la commune aux entrées du Bois Noir pour avertir les promeneurs de ces modalités.

LA VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

Gros plan sur le SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry)



Nous entamons une série d'articles sur le SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry). Ce Syndicat intervient dans la vie de tous les jours de bon nombre de concitoyens. C'est pourquoi, nous avons souhaité le présenter de manière plus précise.

Ce premier article est une présentation générale du SIPP. Les articles qui suivront développeront chaque compétence.

LE SIPP : c'est quoi ?

Depuis plus de trois décennies, les communes de LOC-EGUINER, PLOUDIRY, LA MARTYRE et TREFLEVENEZ ont mutualisé des services. Elles se sont regroupées dans un syndicat à vocation multiples, avec un libre choix des compétences.

La commune de LE TREHOU a rejoint cette intercommunalité, dénommée SIPP, en 2010.

Le SIPP : où intervient-il ?

Service de l'eau

Production et distribution d'eau potable pour les communes de LOC-EGUINER, PLOUDIRY et LA MARTYRE ;

Protection des captages de St Jean et de Porlazou à PLOUDIRY ;

Les communes de TREFLEVENEZ et de LE TREHOU disposant de leur propre réseau et/ou captage exercent cette compétence au niveau communal.

Transport scolaire

La ligne de transport scolaire LOC-EGUIER / PLOUDIRY / LA MARTYRE / TREFLEVENEZ et retour désert les écoles publiques du Regroupement Pédagogique Intercommunal, l'école privée Saint Joseph ainsi que la garderie périscolaire à la Maison des enfants de Kerbrug à LA MARTYRE.

Service des sports

Les communes du SIPP (hormis LE TREHOU) gèrent la salle de sports et le stade Jean Le Ru à PLOUDIRY. La gestion de toutes les autres installations sportives (terrain multisports, skate park, aire de jeux) incombe aux communes d'implantation de ces équipements.

Service technique

Ce service mutualisé entre les communes est né avec le SIPP. C'est également le service le mieux identifié par la population. Le personnel affecté à cette activité et les matériels utilisés, entretiennent la voirie, les centres bourgs, les espaces verts, les bâtiments communaux et intercommunaux, à la demande et suivant commande des communes.

Gestion de la Maison du Plateau

Implantée à LA MARTYRE, cette salle polyvalente tente de répondre au mieux aux besoins des associations et des habitants du territoire.

La commune de LE TREHOU n'adhère pas à cette compétence.

Animation Enfance/Jeunesse

Cette compétence revêt 2 aspects distincts :

Le service enfance répond aux besoins des familles en matière de garderie périscolaire, d'accueil de loisirs sans hébergement (activités du mercredi après-midi et des vacances).

Le service jeunesse propose des activités aux jeunes adolescents en dehors du temps scolaires et pendant les vacances. Une convention de partenariat lie la commune de LA ROCHE MAURICE et le SIPP pour ce volet.

Temps d'activités Périscolaires

Dans la cadre des nouveaux rythmes scolaires mis en place par les pouvoirs publics, une nouvelle charge incombe aux communes : l'organisation des temps d'activités périscolaires à raison de 3 h/semaine.

Pour une meilleure organisation dans les écoles et assurer une harmonisation des activités au bénéfice des enfants, ce service est assuré par le SIPP pour toutes les écoles des communes de son territoire.

Service fossoyage

A la demande des familles, le SIPP réalise des travaux de fossoyage sur les communes de LOC-EGUINER, PLOUDIRY, LA MARTYRE et TREFLEVENEZ.

Le Président,
Jean Jacques PITON



Club des bruyères de La Martyre-Tréflévénez

Pour sa sortie du 1^{er} septembre, le club s'est associé aux clubs du Tréhou et de Saint Eloi. Soixante et un adhérents se sont retrouvés à Saint Thélo, petite commune des Côtes d'Armor où deux guides ont pris le groupe en charge pour la visite de la « Maison des Toiles » et de l'espace « Tadashi Kawamata ».

Ayant subi de plein fouet l'exode rural, le village de Saint Thélo, avec 420 habitants en 2012, comptait 600 tisserands pour une population de 2057 habitants en 1831, tente aujourd'hui de se forger une nouvelle identité en mettant en valeur son histoire et son patrimoine. Le maire, avec d'autres habitants de la commune, a souhaité accompagner l'ouverture de la « Maison des Toiles » qui retrace l'histoire des toiles de lin dites « Toiles Bretagne », (toiles de luxe exportées surtout vers l'Amérique latine) et revaloriser l'ensemble du village par une intervention artistique. Il a été fait appel à l'artiste japonais Tadashi Kawamata qui a porté son attention sur 3 modestes maisons de tisserands en ruine, et avec 6 stagiaires architectes, a créé un espace portant son nom, qu'il a dédié à l'art contemporain. *Le belvédère* qui domine la maison en ruine, reprend le dessin générique d'un métier à tisser. *La passerelle* invite à un cheminement singulier qui traverse l'œuvre et mène au dôme géodésique en bois. Le tout formant l'entrée du site du festival rock « Thélocalisé » qui s'est déroulé ce dernier week-end. Créé il y a 6 ans par les jeunes qui ont voulu, eux aussi, dynamiser leur commune, ce festival draine jusqu'à 3000 à 4000 jeunes.

Nous avons pu avoir un aperçu de cette histoire du lin dans le secteur de Saint Thélo-Uzel, depuis la graine jusqu'à la toile blanchie et pliée en « balles » en passant par toutes ses propriétés et ses usages d'aujourd'hui.



L'espace Tamashi KAWAMATA et le groupe devant l'office du tourisme du lac à « Beau rivage »

Après le déjeuner, apprécié, à l'auberge de Guerlédan, nous avons 2 heures pour découvrir l'assec du lac, et écouter les explications du guide.

Une belle journée, une belle sortie. Nous sommes rentrés fatigués, mais ravis.

Assemblée générale du club : le samedi 5 décembre à la Maison du Plateau, suivi du repas à l'auberg'in à Ty-Croas.

La bibliothèque de La Martyre

C'est la rentrée : Attention aux horaires !

La bibliothèque a repris ses horaires d'ouverture depuis le 2 septembre :

- * Mardi de 20h30 à 21h30 (le 1er et 3ème de chaque mois)
- * Mercredi de 11h00 à 12h30
- * Jeudi de 16h30 à 18 h00
- * Vendredi de 16h45 à 18h15
- * Dimanche de 10h30 à 12h00.



Qui dit rentrée dit aussi rentrée littéraire. A cet effet des achats vont être effectués pour étoffer les rayonnages. Si vous souhaitez que la bibliothèque fasse l'acquisition d'ouvrages précis n'hésitez pas à nous en faire part ! De même, si vous souhaitez venir acheter des livres avec nous, dites-le nous.

Les services de la bibliothèque à votre disposition :

L'équipe vous rappelle qu'avec votre abonnement à la bibliothèque il est possible que vous ayez accès **aux ressources en ligne** de la bibliothèque du Finistère.

Avec ces ressources, dont certaines ont été mises à jour pendant les vacances, petits et grands pourront découvrir, lire et apprendre.

Parmi les mises à jour estivales, pour les plus petits, le site « La souris qui raconte » s'est refait une beauté et propose des albums interactifs pour enfants et le résultat est vraiment chouette ! Sur la page d'accueil, vous trouverez désormais : une entrée par type d'histoires (à jouer, à lire, à inventer, histoires d'école, nouveautés), ou une entrée par âge (5-6 ans, 7-8 ans, 9-10 ans).

Un **service de réservation** est aussi à votre disposition, si vous souhaitez des ouvrages spécifiques. Un passage à la bibliothèque pour vérifier avec nous vos souhaits et les disponibilités auprès des bibliothèques partenaires, et le mois d'après vos livres vous attendent à la bibliothèque.

Save the date : Assemblée générale !

**Assemblée générale de la bibliothèque : 17 novembre 2015
à 20h30 à la bibliothèque**

Vous êtes tous et toutes cordialement invités, que vous soyez adhérent ou non.



Contact :

Bibliothèque, 4 route de Ploudiry, 02.98.25.13.01, bibliothequedelamartyre@orange.fr

Le Plateau en folie

Le beau temps a fortement contribué à la réussite de cette journée. Commencée à 9h, la construction de la structure 'Objectif Lune étoilée' s'est terminée vers 17h45 : 'Objectif lune' parce que la structure représentait une fusée avec ses 3 boosters et 'Lune étoilée' parce que l'objectif de l'association 'Le Plateau en Folie' est de construire un char pour défiler au carnaval de la Lune étoilée de Landerneau en avril 2016.

Pendant que le Pierrotechnicien et son équipe s'activaient autour de la structure (sans clous, sans vis, ni colle), les autres membres de l'association préparaient le repas des bénévoles et des musiciens, montaient les barnums, installaient les barrières de protection, la structure gonflable, la sono, la buvette et barbecue etc ...



Dès que la structure gonflable était prête, elle était investie par les enfants et pour certains sous l'œil attentif des parents.

Vers 20h30, les groupes de musiciens se sont relayés jusqu'à 0h45. Le public est resté écouter les reprises et compositions locales.

Puis vers 23h, Pierrot a 'mis le feu' à la structure 'Objectif Lune étoilée' et rapidement elle s'est embrasée. Au bout d'une ½ h les premiers morceaux sont tombés et ensuite tout a été rapide.

Merci au public de s'être déplacé si nombreux, aux musiciens et aux bénévoles.

Pour l'an prochain on réfléchit déjà à une autre structure sur un autre thème. Mais avant il y a le défilé à Landerneau en avril 2016. Le thème du char a été choisi fin juin. Notre association est toujours à la recherche de bénévoles pour construire le char, faire les déguisements et costumes et/ou pour défiler. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. C'est une expérience très enrichissante de vivre le carnaval de l'intérieur.

La Maison des enfants de Kerbrug - SIPP -



La Maison des Enfants de La Martyre a connu une grande animation cet été avec des sorties au labyrinthe à Carhaix, la plage de Pen-Trez , le zoo de Trégomeur et le musée de la fraise. Plusieurs thèmes par semaine étaient proposés: le monde imaginaire , les animaux de Madagascar, agents secrets et détectives, les régions de France, musique et danses, sucrésalé....

Au mois de Juillet Patricia, Cassandra, Sylvie et Jeanine sont parties en camp avec les enfants.



Les 7-9 ans à Telgruc-sur-Mer



Les 5-6 ans à Plouigneau

Le centre a rouvert ses portes pour la rentrée :

Modalités d'accueil :

Périscolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30-9h00 16h30-19h00
mercredi 7h30-9h00

Centre de loisirs de 3 à 11 ans :

- vacances 7h30-18h30
- le mercredi après-midi (période scolaire)

**Pour plus de renseignements, s'adresser à La Maison des Enfants : 02 98 25 15 69
Mail : centredeloisirs@orange.fr**

Secteur Jeunesse

VACANCES D'ETE

Temps forts pendant l'été, les deux séjours du Secteur Jeunesse ont cette année accueilli 39 jeunes, à Telgruc-sur-mer. Hébergés sous tentes, face à la mer, les jeunes ont pu pratiquer de nouvelles activités nautiques et participer activement à la vie du camps (repas, vaisselle, courses, activités,...).



RENTREE 2015

Des Espaces jeunes ouverts toute l'année pour les jeunes de plus de 11 ans, pour se retrouver, discuter, faire connaissance, écouter de la musique, jouer, proposer des idées,...

A partir de septembre et jusqu'aux vacances de Noël, l'Espace Jeunes de La Roche-Maurice sera ouvert les :

Mercredi, de 13h30 à 17h

Vendredi, de 20h à 22h

Samedi, de 13h30 à 17h30

Les jeunes des communes du Plateau peuvent venir sur cet Espace Jeunes.

Possibilité de navettes pour les jeunes des communes du Plateau (appeler Christelle).

Le secteur Jeunesse était présent au Forum des Associations, samedi 5 septembre, à la salle de sports, à Ploudiry. Les dossiers d'inscription pour la nouvelle année peuvent être retirés directement à l'Espace Jeunes aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement, contacter Christelle au 06 70 53 59 23
secteurjeunesse.sipp@orange.fr

La reprise de la saison

- La saison a repris début Aout pour les catégories séniors et moins de 18 ans ou début septembre pour les plus jeunes. Cette année le club a décidé de poursuivre son projet phare : la formation de tous ses licenciés et le moyen pour chacun de jouer au niveau qui lui correspond. Pour ce faire, Emmanuel Courteaux se consacre exclusivement à la section féminine (des débutants aux séniors) et Larbi Kiker prend en main la section masculine. Les qualifications de Manu et Larbi ainsi que des animateurs sportifs communaux et des coachs permettent de former au mieux chacun des licenciés. Preuve en est, l'évolution des équipes moins de 17 ans filles et garçons (en photo) au niveau régional cette saison ainsi que la présence de plusieurs équipes du club au plus haut niveau départemental.
- Malgré tout, l'ambiance familiale et conviviale du club n'est pas laissée de côté. Plusieurs soirées sont programmées durant la saison pour réunir les licenciés, leurs familles et les supporters : la première a eu lieu le 5 septembre à Ploudiry.
- A noter également : le loto annuel du club qui aura lieu le dimanche 8 novembre à Ploudiry.



Club des astronomes : Alnitak

Une fois par mois, l'association se réunit à la Maison Pour Tous de Landerneau : Sur l'année scolaire 2015-2016, les réunions sont prévues à 21h les vendredis 30 octobre, 27 novembre, 18 décembre 2015 et 22 janvier, 19 février, 18 mars, 22 avril, 20 mai, 17 juin 2016.

En effet, les dates des réunions mensuelles à la MPT sont connues, contrairement à celles de nos observations, qui sont souvent organisées dès que la météo le permet.

Les dates de nos activités sont régulièrement mises à jour sur notre site internet :
<http://www.astrosurf.com/alnitak>

Amicale laïque

Dans le cadre de Novembre à Choeur, la chorale "l'Air du Temps" de l'Amicale Laïque du Plateau de PLOUDIRY donnera un concert le **22 novembre 2015 à 16 h à l'Eglise de LA MARTYRE**. Elle sera accompagnée de la chorale "Kan An Nevet" de PLOGONNEC, dirigée par Henri DIRER.

Entrée libre de participation.

La chorale "l'Air du Temps" de l'Amicale Laïque du Plateau de PLOUDIRY donnera un concert le **12 décembre 2015 à 20 h 30 à la salle Tournemine à LANDIVISIAU**. Ce concert sera donné dans le cadre d'une rencontre avec les chorales "10 h 10 sonnantes" du VERGER, près de RENNES et "Y a d'la voix" de LANDIVISIAU.

Entrée libre de participation.

Club Canin de La Martyre

Le Club Canin de la Martyre organise le **samedi 10 et dimanche 11 octobre** un concours d'**Obéissance**, sur le terrain du Bois Noir de la Martyre.

Au programme :

- CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation)
- Concours d'obéissance (voir encadré)

Nous vous invitons à venir découvrir cette discipline ; il vous sera demandé de tenir vos compagnons à quatre pattes en laisse afin de ne pas perturber le concours.

Entrée gratuite. Ouvert à tous.



L'Obéissance a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chiens de mieux comprendre et de communiquer avec lui, au travers d'exercices simples, sans contrainte et accessibles à tous, afin de vivre en totale complicité avec son compagnon. Le chien doit montrer, au travail, sa disponibilité, sa souplesse à obéir aux commandements, son enthousiasme et sa rapidité dans l'exécution; et l'on doit toujours voir une équipe gaie, unie et harmonieuse.

Le club de Gym

Activités	Jour	Heures	lieu
Gym tonique Pilates	Lundi Mercredi	19 h à 20 h 19h à 20 h	Salle municipale de Tréflévénez Maison du Plateau La Martyre
Gym semi tonique	Lundi	13h30 à 14h30 14h30 à 15h30	Maison du Plateau La Martyre
Gym douce	Jeudi	9h15 à 10h15	Salle municipale de Loc Eguiner
Step	Lundi	20h30 à 21h30	Salle municipale de Loc Eguiner
Zumba	Jeudi	19h15 à 20h15	Maison du Plateau La Martyre
Sport enfants	Mercredi	13h30 à 14h15 (4/6 ans) 14h15 à 15h (7/11 ans)	Maison du Plateau La Martyre

Contact Mithé: 02 98 25 14 55

N'hésitez pas à venir « tester » une séance,
Bonne rentrée à chacun. Prenez soin de vous.

La Saint Pierre Foot Ploudiry La Martyre

La reprise....

Les entraînements de nos licenciés ont repris, dans la motivation et la bonne humeur.

Les entraînements ont lieu :

Les mercredis à 15h, au stade Jean Le Ru (Rendez-vous à la salle omnisports) à Ploudiry avec Gilles Kerriou.

Les samedis à 13h30 au bois noir à La Martyre **ou les lundis à 18h** à la salle omnisports à Ploudiry, avec des parents bénévoles.

Quelques samedis par mois, nos licenciés se déplaceront vers des clubs, afin de participer à des « plateaux ». Et nous recevrons également des clubs au cours de la saison.

Pour tous renseignements :
N'hésitez pas à nous contacter

Eric BIHAN au 07.50.30.11.43
Régis RIOU au 06.62.68.44.48



2015 / 2016 avec A'tout'Art et l'Atelier F'Art-Ouest

Animations programmées :



- ✓ **Marché de Noël le 5 Décembre 2015 de 14h00 à 19h00 Salle communale St-Pierre à Ploudiry:** Artistes et Artisans d'Art (amateurs ou professionnels) les inscriptions sont ouvertes : Réunion d'organisation le Samedi 31 Novembre à 17h30 Atelier F'art-Ouest 8 rue Saint-Salomon 29800 La Martyre.
- Expo de Noël en préparation sur Loc-Eguiner: Artistes nous attendons vos propositions.
 - Grandes Expositions d'été 2016 Juillet-Aout



Du Mardi au Samedi: Cours donnés aux enfants et adultes débutants et initiés deux sections:

- Spécial dessin d'Art et techniques d'initiation à la couleur
- Initiations aux Arts Contemporain et structures modelages, espaces et matières

Retrouver les tarifs , horaires et inscriptions en contactant les animatrices :

- Dessin: kty-hoyez@orange.fr ou 06.31.39.20.69 (privilégiez les sms)
- Contemporain : paule.grall@orange.fr ou 06.74.72..64.35

Les Stages !!! :

Sur 2 ou 3 jours suivant difficulté: Enfants et adultes s'inscrire dès maintenant: date limite le 16.10.2015

Kty.H	Paule.G
Œuvre peinture, pastel ou encre de chine: 19/20/21 Octobre et 26/27/28 Octobre	Modelage et structure sur Toile ou bois: 21/22/23 Octobre et 28/29/30 Octobre
Tarifs forfaitaire pour la durée du stage: Tarifs évalués en fonction du matériel fourni//prévoir son model	
Spécial Noël: thème Surprise !! : 21/22 Décembre Et en 2016ca CONTINU !!!	

LES COURSES HIPPIQUES

Les courses de La Martyre, qui avaient démarré en 1838, se sont tenues jusqu'en 1972 ainsi que nous l'avons indiqué dans notre article de juillet dernier. Au départ, organisées sur un terrain situé sur la route de Ty Croas, les courses se sont ensuite installées à l'arrière du terrain où se situent les bâtiments du SIPP aujourd'hui. 7 propriétaires différents se partageaient ce terrain expliquant, pour ce que l'on en sait, l'arrêt des courses en 1972, en raison de « conflit de propriété ».

Organisées par la Société Hippique de Landerneau, elles ont été pendant 134 ans un grand rendez-vous mondain attirant tous les notables de la région mais aussi un événement populaire exceptionnel. La « bourgeoisie » de Landerneau (marchands de bois par exemple, commerçants...) et autres notables y côtoyaient la population du canton et au-delà, du bourg comme de la campagne.

En 1843, un article dans Ouest Éclair en décrit l'ambiance :

«Aujourd'hui, l'établissement des Courses Départementales du champ de foire de La Martyre réunit sur ce vaste hippodrome une société d'élite ; les femmes les plus distinguées du pays ajoutent par leur présence à l'agrément de cette réunion, et le Prix des Dames, offert par la main de l'une d'elles au cavalier vainqueur dans la lice, comme aussi l'harmonie d'une musique guerrière rappelle la reine de beauté couronnant, au bruit des fanfares, le paladin des anciens tournois, et font remonter la pensée aux temps héroïques de la Chevalerie »

Une journée sous le signe de *l'élégance* donc, le champagne servi à la coupe, « les dames aux grands chapeaux » que nous évoque aussi cette chanson créée en 1958 par le cercle de variétés de la Saint Pierre de Ploudiry que nous vous transcrivons intégralement dans ces pages.

Une journée de *découverte* pour beaucoup d'habitants : certains se souviennent d'y avoir mangé des cacahuètes pour la première fois, d'autres se rappellent du marchand de fruits qui proposaient des groseilles, des abricots, denrées que l'on ne trouvait pas dans les commerces locaux. Découverte de belles voitures de la ville aussi. Le parking était situé au centre de la piste sur un terrain qui, comme le reste de l'hippodrome pouvait se révéler « gras », certaines années. D'où le souvenir de plusieurs hommes de devoir aller pousser les voitures pour les sortir du parking.

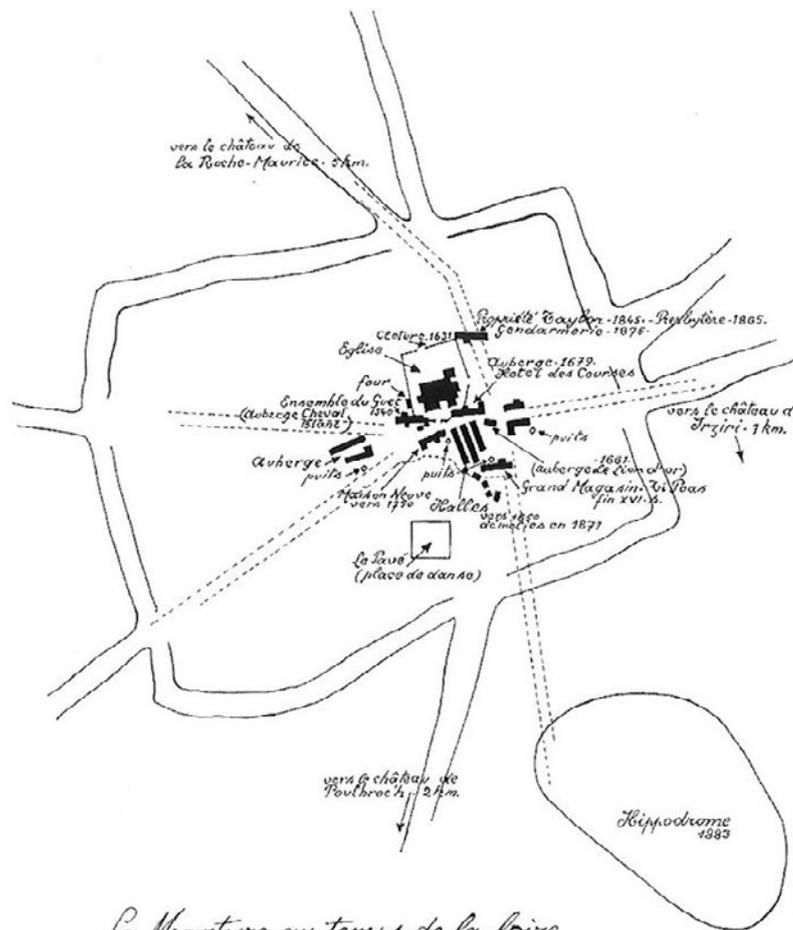
Une journée de *mobilisation* générale pour le bourg de La Martyre, tant les retombées, entre autres financières, étaient importantes. Toutes les forces vives étaient mises à contribution. Pour ce qui concerne la buvette, les cafés du bourg, au nombre de 5 jusqu'au tout début des années 60 (soit presque une maison sur 2 ?!) « mutualisaient », comme on dit aujourd'hui, leurs moyens. Germaine (qui tenait le commerce à l'emplacement du Pégase aujourd'hui) se chargeait de l'ensemble des achats : bière (bocks de Meuse de chez «Dédé la bière »), vin rouge, champagne, jus de fruit, petits pains, pâté et rillettes). Le dimanche matin, alors que cette dernière s'activait à la cuisine pour le grand banquet destiné aux Officiels qui devait se tenir chez elle à midi, plusieurs dames venaient prêter main-forte aux tenanciers des cafés pour préparer les sandwiches qui seraient servis l'après-midi au champ de courses. La caisse était commune et le partage était effectué par la suite de manière arithmétique entre les établissements. En 1972, il ne restait que 2 cafés à participer à cette journée : celui de Germaine et celui du Keff, appelé quelques années auparavant pour remplacer l'avant-dernier café du bourg.

Pendant au moins 8 jours avant le début de la manifestation, les salariés de l'Office Central de Landerneau venaient installer les tribunes découvertes, les haies en genêt (pour les courses d'obstacle), les buvettes, les sonos, les guérites pour les caisses etc..... Certains éléments tels que la grande tribune couverte et les barrières autour de la piste restaient en permanence sur l'hippodrome. Les gradins, surtout le dessous des gradins, étaient un lieu très convoité des enfants pour y récolter quelques menues pièces tombées des poches des spectateurs. La chasse pouvait être bonne et les enfants de cœur retenus par les Vêpres ne perdaient pas de temps, ce dimanche là, à ranger leur surplus pour rejoindre au plus vite cet eldorado...

Une grande interrogation demeure, quel temps faisait-il le jour des Courses de La Martyre ? Souvenirs très divers : pour certains « il faisait toujours beau pour les courses de La Martyre », pour d'autres c'était l'inverse. Il est vrai que la date a changé : au début, c'était le premier dimanche de juillet ; en 1972, c'était fin avril. D'où les souvenirs contrastés, aussi contrastés que l'est la météo de nos jours à La Martyre. C'était, en tous cas, un grand jour pour tous les habitants de notre commune et des environs.....dommage qu'il n'ait pas perduré....

Merci à Jean LE BOT, Suzanne CASTEL, Jean et Marie Françoise MORIZUR, Jacqueline SANQUER de nous avoir fait part de leurs souvenirs.

Extrait de « La Martyre, quelques glanes » de Fons de Kort



La Martyre au temps de la foire
en pointillé les routes actuelles

Les courses de La Martyre
Chanson composée par le Cercle des Variétés de
la Saint Pierre de Ploudiry (vers 1958)

1-Un beau jour de printemps, c'est le cas de le dire
Nous sommes tous allés voir courir les chevaux
Car c'était en effet les courses de La Martyre
Qui comme chaque année se faisaient au galop
Le soleil radieux étalait tous ses charmes
Ses rayons lumineux étaient un peu trop chauds
Et vous avez pu voir toutes les grandes dames
Qui suaient goutte à goutte dessous leurs
grands chapeaux
Soudain la foule crie, chacun lève la tête
Cyclone de folie, c'était une vraie tempête
Car voici, tous ceux qui, tous ceux que
Tous ceux dont, tous ceux où
Tous ceux que que que que là là là Euh...
Que l'on attend, les beaux chevaux
Bariolés de rouge
Les beaux chevaux qui vont courir tantôt
Les voilà tous en rang, quel spectacle
magnifique
Les voilà tous en rang, pour faire le tour du
champ
Et pendant ce temps là
Dans le bistrot d'à côté
Ce n'sont plus des bourrins
Mais ce sont des bourrés

3-C'est ainsi, voyez-vous, que se passent les
courses
Sur le plus beau terrain de la région
Et pour que l'an prochain une herbe drue y
pousse
Les chevaux ont laissé du crottin sur l'gazon
Vient à passer par là un marchand de
cacahuètes
Un peu touché, ma foi, par le jus de raisin
Il poussait devant lui une vieille brouette
Mais voilà qu'il s'affale au pied d'un grand sapin
Soudain il pousse un cri
Tout le monde le regarde
Holà !!! Je suis assis,
Sur un brin de moutarde
Braves gens, il faut pas rigoler
Il faut pas se moquer .../...

2-On a vu des chevaux courir à tout'allure
On les a vus aussi sauter des haies
Et puis de temps en temps, il y avait des
voitures
Sur lesquell's bondissaient de très jolis jockeys
Le ciel bleu rayonnait, les tribunes étaient
pleines
Et l'on se demandait avec anxiété
Beaucoup trop surchargées par cette masse
humaine
Si d'un moment à l'autre, ça n'allait pas
craquer
Soudain une dame crie
Et la main sur la tête
Voilà ils sont partis
Oh ! Saperlipopette
Manque de pot !!! C'est le 7, c'est le 6
C'est le 5, c'est le 4
C'est le 22222 qui vient d'tomber
Il a glissé, au passage des tribunes
Il est tombé, oh le pauvre jockey
Messieurs les parieurs, les chevaux sous la lune
Feront votre bonheur, ou bien votre malheur
Et pendant ce temps là
On pût voir dans le noir
Qu'on a tordu le cou
A plus d'une vache noire ... !!!!?

(suite 3) Faut pas se bousculer
Il faut pas m'regarder
Si je ne tiens plus d'bout
C'est que je suis un peu saoul
Allez-vous en
Dans un an
On se s'reverra peut-être
En attendant
J'en ai pour un moment
Il tombe sur le dos, et ferme les paupières
S'endort comme un marmot, et rêve de
chevaux
Et pendant ce temps là
Dans le champ d'à côté
Il n'y a plus de bourrins
La course est terminée

Randonnée cyclotouriste Paris Brest Paris

Le dimanche 16 août, 6 000 coureurs, dont 4 000 étrangers, plus de 50 nations, s'élançaient de St Quentin en Yveline direction Brest et retour vers Paris. Un périple de 1230 km qui a lieu tous les 4 ans. Pour y participer, les coureurs doivent passer des brevets qualificatifs de 200, 300, 400, et 600 km. Il n'est pas question d'exploits ni de records mais de rencontres enrichissantes.

Depuis une décennie, Christiane et René CABON de Kerglouaran tiennent un stand et proposent aux coureurs du café, des gâteaux, une boisson fraîche et quelques mots d'encouragement bien appréciés (*conférer extraits de leur cahier « livre d'Or » page suivante*).

Cette année, la commune, sollicitée par le Club de Landerneau, a installé un stand de buvette au Keff. Ce carrefour est un point unique de la randonnée car les coureurs s'y croisaient. Ceux qui arrivaient de Paris tournaient sur la gauche pour se diriger vers Brest et ceux qui repartaient à Paris remontaient de Landerneau vers Sizun.

Elus et membres du Club des aînés, se sont relayés pour tenir la buvette du lundi après-midi au mardi soir **sans interruption**.

1200 crêpes au beurre ou garnies ont été confectionnées sur place et servies jour et nuit. Les crêpes accompagnées de café ou chocolat chaud ont permis aux coureurs qui descendaient des Monts d'Arrée de se réchauffer dans la nuit de lundi à mardi. Certains ont même choisi de rester dormir sur place, près du stand, auprès du garage d'Yvan MORIZUR qui l'avait, sportivement, laissé éclairé toute la nuit.

Au petit matin mardi, le stand était dévalisé. La commune a racheté les ingrédients pour refaire de la pâte à crêpes.....

Des sourires sur les visages fatigués, des « Mercis » dits dans plusieurs langues, des échanges de petits souvenirs, des mots réconfortants : »Brest n'est plus qu'à 30 km... «.

Un témoignage de Jean-Louis BORACH de Lyon reçu en mairie, illustre ces propos : « j'ai traversé votre commune de La Martyre un certain lundi 17 août vers 23h30, puis en fin de nuit le lendemain matin, et j'ai eu le plaisir de me rafraichir et de savourer sous un chapiteau, notamment, une crêpe délicieuse ! Sachez que cet accueil par 2 fois en pleine nuit m'a fait un bien fou, j'étais un bienheureux en quittant ce stand si sympathique ».

Ce monsieur nous a gentiment adressé une copie de son périple qu'il vient d'écrire. Il est à la disposition des personnes intéressées.

La commune tient à remercier les bénévoles du Club des bruyères, les élus actuels et ancien élu qui se sont relayés à la buvette. Merci à Yvan d'avoir éclairé le quartier toute la nuit. Merci au quartier de Kerglouaran qui a bien participé au ravitaillement des coureurs, et, plus particulièrement à Christiane et René qui ont initié le mouvement.

Et rendez-vous dans 4 ans : d'ici là, nous aurons le temps de prendre des cours de chinois, anglais, espagnol, portugais, taïwanais, japonais, italien.....

Randonnée cyclotouriste Paris Brest Paris



Огромное спасибо за
разрешение и прием

Vladimir RUSSIA Kamchatka
Борис

Merci!!! Obrigado!!!
I love the coffee!!

N 335 Carlos Eduardo Sidoriki Cerguira Azev
Brasil Il Piratê de SP
Merci beaucoup pour le
café et les gateaux

A bientôt Kunal Ahnelt/Kiel

Gwengolo

E sioulder eun abardaez vakañsou, an orolaj o lammad ha ki bihan an eürusted o fistoulad. O tostaad ema an hun evel eur hoad dindan al loargann. En e valiou-huñvre ema kuzet an eñvoriou. Tachou aour eo ar stered war groaz en noz.

E sioulder eun abardaez vakañsou e tigor ar gelaouenn, ha krignet eo ar geriou gand dent ar zizaill. Prenester eo an testenou didrohet war erh ar paper.

Ha posubl eo, chom a ra an amzer a-zao eun abardaez vakañsou, en em laza a ra lutig ar bier, ha daoulammad a ra ma gwad da-heul piltrot ar momeder ?

Ma gwreg, deus da hourvez e foenn an diskar-amzer. A-raog dond ganit e sellin ouz ar stered. War gwagennou an douar ez aio ma zi. Em bag o strakal, dindan houl ar yenijenn, e taolin evez ouz va re.

Bloaveziou 90.



Septembre

Au calme d'un soir de vacances, le battement de l'horloge agite le chiot du bonheur, et le sommeil s'approche comme une forêt sous la lune. Dans ses allées de rêves se cachent les souvenirs. Les étoiles sont des clous d'or sur la croix de la lune.

Au calme d'un soir de vacances s'ouvre le journal, et les dents des ciseaux grignotent les mots. Les textes découpés sont des fenêtres sur la neige du papier.

Comment le temps peut-il s'arrêter un soir de vacances, s'éteindre la lampe de la bière, et galoper mon sang au petit trot de balancier ?

Femme, laisse-moi te coucher dans les foins de l'automne. Avant de te rejoindre je regarderai les étoiles. Sur les vagues de la terre voguera ma maison. Dans mon arche qui craquera, sous la houle du froid, je veillerai sur les miens.

Années quatre-vingt-dix.

Extrait du recueil de « Poèmes de la vie ordinaire » « Barzonegou ar vuhez ordinal » de Louis GRALL, auteur qui a présenté le 4 juillet 2015 ce recueil lors de l'inauguration des expositions de l'été.

Arrêt sur images 3ème trimestre



L'aire de jeux pour les plus jeunes au Bois Noir



Semaine « cirque » à l'école St Joseph à la fin de l'année scolaire dernière



La photo de rentrée des classes des écoles de La Martyre
A droite : l'école St Joseph (87 élèves) et à gauche l'école communale (71 élèves)
Ci-dessous : l'éclipse de lune du 28 septembre à 3 h 00 parking Salle P. Abégüilé à La Martyre
Observation proposée par le club des astronomes Alnitak



Éclipse de lune à La Martyre
(Lundi matin 28 Septembre 2015 à 3h30)